



FACTURE - X

**POUR UNE
LIBERTÉ DE
FACTURATION**

**NON À LA
FACTURATION
ELECTRONIQUE
OBLIGATOIRE
POUR LES TPE
ET MICRO
ENTREPRISES**



www.libertedefacturation.fr

QUE PEUT-ON FAIRE ?

"Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui le regardent sans rien faire." Albert Einstein

- S'informer pour être capable d'avoir un avis étayé.
 - Photocopier ce tract et le distribuer autour de nous (sur le marché, aux commerçants de vos villages/villes) ou le télécharger pour l'imprimer sur www.libertedefacturation.fr
 - Contacter les responsables politiques pour leur exprimer nos inquiétudes et notre désaccord :
 - . aux députés, en priorité aux chefs de groupes à l'Assemblée Nationale (www.assemblee-nationale.fr/dyn/les-groupes-politiques)
 - . au "Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, 139 rue de Bercy, 75012 Paris"Courriers types proposés sur www.libertedefacturation.fr
 - Contacter la presse et répondre aux demandes des journalistes.
 - Alerter nos syndicats, corporations, chambres de commerce.
 - Sensibiliser sur les réseaux sociaux, communiquer auprès de nos fournisseurs et de nos clients.
 - Garder sa bonne humeur, lutter avec Espérance, ne pas se laisser marcher sur les pieds, s'entraîner au courage.
-

www.libertedefacturation.fr